



*Mission d'octobre novembre 2021*

**CR 4 : Solidaire Paas Yam et Bangr Nooma (jardin des femmes de Nioko II)**



**Solidaire Paas Yam.**

Nos rencontres ont permis de faire le point et d'éclaircir certains points à propos du complexe scolaire Solidaire Paas Yam.

**Sur le terrain d'abord.** L'école est implantée sur une « réserve foncière » au sein d'un ensemble non loti en cours de structuration. Ces terrains appartenaient autrefois à la « Belle mère nationale » comme disent les Burkinabè, cad à la mère de François CAMPAORE, ange noir de l'ancien régime. Actuellement la zone de Nioko II est contrôlée par une société immobilière (SOCOGIB) qui œuvre à la régularisation des parcelles. Le complexe scolaire Solidaire Paas Yam est localisé sur un terrain concédé pour des activités récréatives, scolaires et sanitaires (comme cela se pratique de façon assez courante dans les espaces non lotis). Des accords sont en cours d'élaboration pour que ces « réserves » soient officiellement transférées en termes de propriétés aux acteurs qui les ont valorisées. Le dossier est constitué et est en dépôt à la Mairie de l'arrondissement 4, mais personne ne sait très bien quand il aboutira à un transfert de propriété. En 2015 quand nous avons décidé de soutenir l'implantation du centre d'éveil SVETLANA, un document avait été signé par Souleymane prévoyant - en cas d'interruption de son activité - que les bâtiments seraient soit proposés au MENA pour la transformation en école publique, soit proposés à un autre opérateur privé désireux de poursuivre l'action éducative. Actuellement ce sont près de 1 000 enfants qui sont scolarisés dans les deux écoles primaires (A et B) du site et le centre d'éveil (dont les effectifs devraient tourner cette année autour de 140 élèves).

**Sur l'activité du forage.** Nous avons pu reconstituer l'histoire du **forage bleu** localisé à proximité immédiate du forage de l'école, forage d'ailleurs à l'arrêt actuellement. Il s'agit d'une initiative d'un pasteur protestant qui avec l'aide de ressortissants vivant en France a tenté de créer un point d'eau pour sa paroisse (quartier situé derrière le baobab en arrière du complexe scolaire). Après deux forages négatifs, il a demandé l'autorisation à Souleymane d'implanter son forage à proximité de l'école : décision qui a été validée en concertation avec le chef coutumier du quartier.

Ce pasteur est aujourd'hui décédé et le forage est récemment tombé en panne, sans doute faute d'un entretien et d'un réel comité de gestion.

D'autre part dans le quartier ont été implantées **deux ou trois bornes fontaines** directement reliées au réseau de l'ONEA (donc avec plus grand débit), facilitant l'accès à l'eau des populations.

La concurrence affecte donc la rentabilité du forage de l'école qui au départ dégagait des revenus d'environ 80 000 FCFA mensuels, mais qui actuellement ne fournit que 20 à 25 000 Fcfa mensuels, soit à peine le seuil du salaire de son gardien. Les prêts consentis à son équipement sont certes remboursés, mais la situation actuelle pourrait conduire à l'interruption de la vente d'eau pour ne conserver le forage que pour le seul usage du complexe scolaire... Une décision sera prise au regard des recettes de fin novembre.



**Ajustements divers.** Si la visite des chantiers récents a donné satisfaction (surtout pour l'espace des tableaux extérieurs), il reste des améliorations à apporter pour la cantine en prolongeant les conduits de cheminée pour les rendre plus efficaces, et il est envisagé dans un avenir sans doute proche de consolider la structure du premier bâtiment du centre d'éveil, construit en banco depuis 2007, et qui donne quelques signes de fatigue : un chantier qui pourrait être conduit par l'école en récupérant les tôles et les huisseries.



**Parrainages.** Nous avons fait le point sur le recrutement en petite section qui est encore loin d'atteindre les effectifs possibles. L'an prochain va se poser pour nous la question des parrainages individuels suivis des 7 enfants actuellement scolarisés en CM2. La décision commune de Paas Yam avec Manefyam est de ne plus poursuivre l'aide au-delà du CEP (le suivi des élèves étant alors trop difficile à réaliser par Paas Yam) mais d'offrir un vélo à l'enfant ayant obtenu son CEP pour continuer sa scolarité en collège. Peut-être pouvons-nous nous aligner sur cela. Ensuite nous demanderons à ces 7 parrains de choisir entre trois options possibles pour l'année 2022-2023 : interrompre tout parrainage, reprendre un autre parrainage suivi d'un enfant en CP1, ou alors rejoindre le groupe des parrainages mutualisés en soutien au centre d'éveil Svetlana.



**Projet Paas Yam Plus.** Souleymane nous a confirmé son projet de développer un autre groupe scolaire – centre d'éveil et primaire dans un premier temps – sur le terrain encore disponible à Nioko II à côté du jardin des femmes et de sa nouvelle résidence.

Nous avons été précis sur les conditions de notre soutien à ce projet : de notre point de vue, celui d'une association de solidarité internationale, **un soutien ne peut s'expliquer que dans le cadre d'un projet solidaire impliquant la scolarisation d'un pourcentage affiché d'enfants défavorisés.** Or comme nos ressources en parrains potentiels, et probablement aussi celles de Manefyam (l'autre association de parrainages liée à Paas Yam solidaire), ne sont pas extensibles, il va falloir trouver une solution.

La proposition qui a été faite est d'étudier la création soit d'une fondation, soit d'une association de droit burkinabè qui inscrirait dans ses statuts la prise en charge d'un quota minimal d'enfants défavorisés (entre 15 et 20%) sur le budget de fonctionnement de l'école. Dans ces conditions une aide pour l'équipement des classes, voire un forage, pourrait être étudiée.

Il serait d'ailleurs intéressant que cette structuration en Fondation ou association ne porte pas que sur le projet Paas Yam Plus, mais intègre aussi l'existant de Solidaire Paas Yam afin d'anticiper en douceur le possible retrait des associations françaises de parrainages, pas forcément éternelles. Une évolution qui va sans doute changer pas mal de choses (élaboration de CR annuels, publication de budgets prévisionnels et de comptes de résultats...etc), mais qui peut aussi clarifier les choses en prévoyant clairement des règles de transmission du patrimoine bâti sur le modèle par exemple du document signé pour le centre d'éveil en 2015

## Bangr Nooma (jardin des femmes de Nioko II)

Un bilan assez positif avait été fait lors de notre précédent passage en aout septembre 2021. Nous avons donc centré nos discussions sur le démarrage de la nouvelle saison sèche.



Or il semble bien que ce démarrage soit difficile sur deux plans :

- **Agricole tout d'abord** car l'absence de pluies majeures depuis début septembre a impacté les dernières récoltes (en particulier les arachides plantées sur l'espace libre devant le jardin des femmes), mais cela semble rendre aussi difficile le démarrage de la nouvelle saison. En effet, si l'espace a bien été déblayé pour la reprise, les chaleurs inhabituelles d'octobre et de début novembre ont un effet très négatif sur les semis en pépinière (de nombreux échecs pour les pépinières d'oignon et d'artémisia et un succès seulement à la quatrième tentative pour les salades)... De ce fait alors que des dispositions avaient été prises pour anticiper la saison par ces pépinières, il va sans doute falloir attendre la fraîcheur qui devrait tout de même arriver pour que l'activité reprenne de façon plus dynamique.
- **Au niveau des effectifs** : il est encore trop tôt pour le dire avec assurance car le travail est encore fait par l'équipe réduite de la saison humide et que des femmes sont encore accaparées par leurs récoltes sur d'autres terrains...mais il est évident que le jardin a besoin de sang neuf (réclamé par les personnes actives sur le jardin) et nous avons redit lors de notre rencontre avec Souleymane que nous en avons discuté avec Béo-Neere et qu'il fallait absolument dialoguer avec eux pour activer cette piste de recrutement de 2 à 4 stagiaires possibles en appui à l'association Bangr Nooma.

Certes **on entre dans la quatrième année de fonctionnement du jardin** et la perspective de l'autonomisation doit toujours être la nôtre. Il reste cependant t deux formations pour l'année 2021, qui sont préfinancées, et devraient se tenir en novembre quand les effectifs du jardin seront reconstitués (elles doivent porter sur **un recyclage en agroécologie** et sur **la fabrication de semences**).

Notre intention n'est pas d'abandonner l'association Bangr Nooma qui commence à trouver ses marques (voir le rapport de l'été dernier). Nous avons donc fait quelques propositions en cours d'étude pour l'année 2022 :

- Le **financement d'un espace d'élevage de volailles de chair** afin de diversifier les activités du site et d'apporter des intrants pour le compostage (fientes) : des devis sont en cours d'élaboration pour l'implantation de l'activité et la formation d'une responsable

permanente. Il va falloir aussi réfléchir à des clefs de répartition des revenus de cette activité, voire à des solutions de co-financement entre Bangr Nooma et Mil'Ecole

- **La transmission de plans pour construire des séchoirs mobiles** (feuilles, gombo) afin d'éviter les méventes de la fin de la saison humide : des photos ont été prises à l'APAD Sanguié et pourront servir de base.



- **Le financement d'un programme de suivi mensuel du jardin** par nos partenaires de Béo Neere pour l'année 2022
- **Une étude de faisabilité aussi afin d'implanter une ombrière** protégeant l'année prochaine les pépinières du jardin (dialogue avec Béo Neere)

**Pour voir l'ensemble des activités de Mil'Ecole à Nioko II**

<http://www.milecole.org/accueil/sites-dactivite/article-paas-yam/>

<http://www.milecole.org/>